



Abandon de poste

Par Manon

Bonjour, j'ai abandonné mon poste de travail depuis 1 mois , à ce jour je n'ai rien reçu de mon employeur, ni avertissement ni mise à pied , que dois je faire , de plus il m'a paye comme si j'ai travaillé , je ne sais plus comment faire , je vous remercie de me répondre. Cdt

Par florian15

Bonjour,

Si votre employeur vous a réglé votre salaire alors que vous avez abandonné votre poste, c'est que probablement il n'est pas au courant de la situation.